

## Organisation de la prévention à l'Inra L'accueil des entrants

Comme tous les organismes de recherche, les 22 centres Inra accueillent chaque année un nombre important de personnes selon divers statuts, qui effectuent des séjours de durées variables.

Cette population d'entrants représentent environ 6 000 "passages" par an, en plus des 8 500 agents. Ils ont les statuts suivants : agents recrutés sous contrat à durée déterminée ou sur poste, boursiers, chercheurs étrangers, thésards, DEA, objecteurs de conscience...

En terme de risques, ces entrants sont plus vulnérables que les autres, car ils sont jeunes et inexpérimentés. Ils arrivent dans un milieu mal connu et ont, de ce fait, des difficultés à mesurer les risques.

De plus, dans les laboratoires, les risques sont souvent insidieux et il peut s'écouler plusieurs années entre l'exposition à une substance et l'apparition d'une pathologie ; d'où l'importance de la surveillance médicale. Dès la prise de fonction, chaque entrant peut passer une visite médicale ; celle-ci a pour but de vérifier que son poste de travail ne présente pas de contre-indication susceptible de nuire à sa santé. Chaque personne pourra ainsi tout au long de sa carrière être suivie médicalement.

Mais des risques tels que les brûlures et les coupures sont aussi des accidents fréquents ! Ainsi, des statistiques nationales prouvent même que le nombre d'accidents du travail et de jours d'arrêt est plus élevé pour ces personnes.

Des propositions ont été faites pour améliorer la situation : parmi celles-ci, on peut retenir l'organisation de l'accueil (parcours obligé), mais aussi la réalisation d'un livret d'accueil prévention.

D'ores et déjà, deux brochures ont été réalisées. Une brochure générale et une brochure spécifique Prévention, intitulée "Réussir ensemble la prévention".

Des formations sont organisées tant au niveau national pour les nouveaux titulaires et qu'au niveau des centres pour les autres stagiaires en particulier.

	Responsables Décideurs	Assistés par		
		des structures de concertation	des préventeurs	
Niveau national	Direction Générale*	CCHS** CTP**	Délégué National Prévention	Médecin Coordonnateur National
Niveau local	Président de Centre Secrétaire Général	CHS** Conseil de Gestion	Délégué*** Prévention de Centre	Médecin de Prévention
Niveau du service	Chef de Service	Conseil de Service	Agent Chargé de Prévention	

\* Un inspecteur Hygiène et Sécurité, analogue à l'inspecteur du travail, est désigné par les ministres de tutelle et placé auprès de la direction générale.

\*\* CTP : Comité Technique Paritaire - CCHS : Comité Central Hygiène Sécurité - CHS : Comité Hygiène Sécurité.

\*\*\* 5 Délégués Prévention de Centre assurent également la fonction de Délégué Régional Prévention. Leur mission est en particulier d'animer, coordonner et conseiller dans leurs actions les Délégués Prévention de Centre.

Le tableau ci-dessus résume l'organisation de la prévention à l'INRA, montrant qu'à chaque niveau, correspond une structure prévention.

Les deux derniers niveaux sont importants pour l'accueil des nouveaux : d'une part, le délégué prévention de centre, d'autre part, l'agent chargé de prévention, choisi par son chef de service.

C'est ce dernier maillon qui est fondamental pour accueillir en particulier les stagiaires dès leur arrivée en collaboration avec le maître de stage.

Ainsi une réflexion globale a eu lieu au sein des délégués prévention afin de développer des moyens pour organiser l'accueil des entrants et fournir des outils aux agents chargés de prévention pour repérer les entrants, les informer, intervenir auprès de leur maître de stage ...

Des informations minimales sont fournies aux arrivants : une fiche d'accueil à remplir avec le maître de stage, des informations générales de prévention et un aide-mémoire prévention.

Le parcours du nouvel entrant peut se situer autour de trois points d'appui :

1- accueil par le maître de stage du nouvel arrivant, qui devra remplir une fiche d'accueil,

2- action de l'agent chargé de prévention : il fait le tour du service avec l'entrant et lui présente la brochure d'accueil "réussir ensemble la prévention", et veille à ce que les informations minimales sur les risques soient données,

3- information ou formation.

Vu la diversité des situations dans les différents centres (taille, activités ...), l'idée est qu'à partir de la démarche proposée et

des documents existants, chaque délégué mette en œuvre, sur son centre, l'action de sensibilisation à la prévention en terme d'information.

Après ces actions d'information réalisées par l'agent chargé de prévention, des actions de formation sont organisées au niveau du centre sur des risques particuliers tels que les risques chimiques, radiologiques ...

Si un organisme de recherche comme l'INRA met en œuvre une politique d'accueil et des actions auprès de la population des entrants en particulier des stagiaires (DEA, thésards), c'est que la notion de maîtrise des risques est encore peu répandue dans l'enseignement supérieur. Il est urgent d'intervenir pour intégrer la sécurité dans le cursus universitaire ; c'est dans ce but qu'un forum a été organisé, les 15 et 16 septembre 1993, sur "l'intégration d'une formation à la sécurité dans les enseignements supérieurs" par les services Hygiène-Sécurité des universités P. et M. Curie (Paris 6) et Denis Diderot (Paris 7) au centre universitaire Jussieu.

**Nathalie Locquet**  
Inra, Mission centrale Prévention  
des risques professionnels

